

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : SYNTHESO LM 220

No d'article : 012074

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Graisse

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

KLÜBER LUBRICATION MÜNCHEN  
Geisenhausenerstrasse 7  
D-81379 München  
Deutschland  
+49 (0) 897876-0  
Fax: +49 (0) 897876-333

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : mcm@klueber.com  
Material Compliance Management

Contact national : Klüber Lubrication AG (Schweiz)  
Thurgauerstrasse 39  
8050 Zürich  
Tél +41 44 308 69 69 (08.00 - 17.00 h)  
Fax +41 44 308 69 44

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poisons (Tél. +41 145, 24h)

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.3 Autres dangers

Éviter l'aspiration de l'air, les petites sections transversales, les hautes pressions et une montée rapide de la pression. Aérer correctement l'installation avant la mise en service. Le produit appartient à la catégorie des graisses/huiles silicones avec PTFE. Pour cette catégorie de produits, il peut se produire, dans les installations de transport avec une forte montée de pression et des petites sections transversales, des réactions de décomposition de type explosives.

## 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| Nature chimique | : huile silicone<br>PTFE     |
| Remarques       | : Aucun ingrédient dangereux |

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| En cas d'inhalation             | : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.<br>Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.<br>En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.<br>Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. |
| En cas de contact avec la peau  | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.<br>Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.<br>Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.<br>Laver les vêtements avant de les remettre.<br>Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.  |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.   |
| En cas d'ingestion              | : Amener la victime à l'air libre.<br>En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.<br>Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  |

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

: Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):  
Oxydes de carbone  
Composés halogénés  
Oxydes de métaux  
Oxydes d'azote (NOx)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

---

## Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Éviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.  
Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas ingérer.  
Ne pas remballer.  
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.  
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

##### Équipement de protection individuelle

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| Protection respiratoire | : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.<br>Filtre de type P  |
| Protection des mains    | : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.<br>Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.<br>Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.<br>En cas de contact par projection:<br><br>: Caoutchouc nitrile<br>Indice de protection Classe 1 |
| Protection des yeux     | : Lunettes de sécurité à protection intégrale<br>Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166   |
| Mesures d'hygiène       | : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.  |
| Mesures de protection   | : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.<br>Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.  |
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
- |                   |  |
|-------------------|--|
| Conseils généraux | : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.<br>Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
|-------------------|--|

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                       |                                 |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| Forme                                 | : pâte                          |
| Couleur                               | : blanc                         |
| Odeur                                 | : caractéristique               |
| Seuil olfactif                        | : Donnée non disponible         |
| pH                                    | : Donnée non disponible         |
| Point/intervalle de fusion            | : Donnée non disponible         |
| Point/intervalle d'ébullition         | : Donnée non disponible         |
| Point d'éclair                        | : Non applicable                |
| Taux d'évaporation                    | : Donnée non disponible         |
| Inflammabilité (solide, gaz)          | : Solides combustibles          |
| Limite d'explosivité, inférieure      | : Donnée non disponible         |
| Limite d'explosivité, supérieure      | : Donnée non disponible         |
| Pression de vapeur                    | : < 0,001 hPa, 20 °C            |
| Densité de vapeur relative            | : Donnée non disponible         |
| Densité                               | : 1,27 gcm <sup>3</sup> , 20 °C |
| Hydrosolubilité                       | : insoluble                     |
| Solubilité dans d'autres solvants     | : Donnée non disponible         |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible         |
| Température d'auto-inflammabilité     | : Donnée non disponible         |
| Température d'inflammation            | : Donnée non disponible         |
| Viscosité, dynamique                  | : Donnée non disponible         |
| Viscosité, cinématique                | : Donnée non disponible         |
| Propriétés comburantes                | : Donnée non disponible         |

#### 9.2 Autres informations

|                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| Point de sublimation      | : Donnée non disponible |
| Masse volumique apparente | : Donnée non disponible |

### 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de conditions à remarquer spécialement.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : > 150°C possibilité de formation de petites quantités d'aldéhyde formique.  
> 180°C possibilité de formation de petites quantités de benzène formique.  
> 280°C danger de formation de produits pyrolysés toxiques.

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Ces informations ne sont pas disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Ces informations ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Ces informations ne sont pas disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée : Ces informations ne sont pas disponibles.

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

- Toxicité par aspiration : Ces informations ne sont pas disponibles.
- Information supplémentaire : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

- Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible
- Toxicité pour les algues : Donnée non disponible
- Toxicité pour les bactéries : Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

- Biodégradabilité : Donnée non disponible
- Élimination physico-chimique : Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

- Bioaccumulation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

- Mobilité : Donnée non disponible
- Répartition entre les compartiments environnementaux : Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

- Évaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

: Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

Emballages contaminés : Les récipients vides peuvent être évacués en décharge, si les réglementations locales le permettent.

---

### 14. Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

Marchandise non dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

#### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Not available

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: Non applicable

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV) : pas de taxes des COV

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## 16. Autres informations

### Information supplémentaire

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine de la société KLÜBER LUBRICATION. Les informations qu'elle contient sont soumises au droit de propriété intellectuelle et ne peuvent être reproduites ou modifiées sans le consentement écrit explicite de la société KLÜBER LUBRICATION. Toute transmission de ce document est uniquement

## SYNTHESO LM 220

Version 1.4

Date de révision 30.11.2015

Date d'impression 30.11.2015

autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, la société KLÜBER LUBRICATION met à la disposition de ses clients des fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. La société KLÜBER LUBRICATION n'assume aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel.